



## Le « Lexique » du club de football amateur

● **Association** : une association est la réunion de plusieurs personnes ayant un but, un intérêt commun... En janvier 2006, il existait, en France, plus d'un million d'associations, dont environ 30 000 ayant pour activité le football. Elles sont constituées, en grande majorité de bénévoles.

● **Bénévolat** : vient du mot latin « benevolus » qui signifie « bonne volonté » : le bénévole exerce donc une activité non rémunérée au sein d'une association. Dans un club de foot, les bénévoles sont soit dirigeants (président, trésorier, secrétaire, responsable buvette...), encadrants d'équipes ou entraîneurs...

● **AG** : ou Assemblée Générale... A cette occasion on dresse le bilan d'une saison et détermine les objectifs de l'association. On y élit également le comité directeur et son président. C'est un moment essentiel et « obligé » de la vie d'un club auquel il est important de participer, chacun pouvant y exprimer son avis.

● **Tenue correcte exigée** : en détenant une licence, on a des devoirs vis-à-vis du club. On en est un ambassadeur, une image, c'est pourquoi il est important d'avoir une tenue correcte et complète, au minimum un maillot, un short, des chaussettes, un survêtement (quand il fait froid) et des chaussures de foot cirées, avec dans son sac une serviette pour prendre une douche après l'effort.

● **La ponctualité** : quand on s'inscrit dans un club, on doit accepter des règles de vie en collectivité. Être à l'heure aux rendez-vous fixés par le club est un élément essentiel car il peut déterminer la qualité d'un entraînement ou même la tenue d'un match. En cas de retard ou d'absence, il convient de prévenir son responsable, à l'avance si possible, afin de ne pas pénaliser les autres.

● **La notion de respect** : dans une enceinte sportive, comme partout ailleurs, il y a des règles à respecter. Sur un terrain, on doit respecter son entraîneur, ses dirigeants, ses coéquipiers, mais aussi l'arbitre et ses adversaires, partenaires de jeu, ainsi que les infrastructures.

● **La participation à la vie du club** : pour vivre, permettre des déplacements, l'organisation de tournois, un club doit, parfois, créer des événements. En tant que licencié, on se doit, dans la mesure de ses possibilités, d'y participer. C'est aussi l'occasion de donner un état d'esprit à son club et d'apprécier les bienfaits de la vie en collectivité et de l'aventure humaine.

● **La notion de plaisir** : que l'on soit joueur, entraîneur, arbitre ou dirigeant, le plaisir du jeu est à l'origine de la passion du football qui nous habite. Quand un enfant de 6 ans arrive dans un club, c'est pour prendre du plaisir, pas pour vouloir gagner à tout prix et devenir professionnel. L'enjeu ne doit pas tuer le jeu.

En collaboration avec :

• Foot Citoyen



Fondation  
du Football  
ASSOCIATION  
DE PRÉFIGURATION